

Tunk

Le Trait d'Union Nivolésien
n° 157



Bulletin municipal d'information
1^{er} Trimestre 2026

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 15h30-18h

Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h30 / Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h - mercredi : 10h - 12h/14h - 18h - samedi : 10h - 12h

vacances scolaires : mardi de 16h à 18h - mercredi et samedi de 10h à 12h.

Pour le Service Postal s'adresser au Bureau de Tabac

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Nivolas Optique Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04












Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

Sommaire

	Le Mot du maireP. 3
	Editorial.....P. 3
	Comptes-rendus des conseils municipauxP. 4 à 5
	La chronique de Guy HyverP. 6 à 7
	Informations municipales.....P. 8 à 11
	Du côté du CME et CMJP. 12 à 13
	La vie localeP. 14 à 16
	La vie culturelle.....P. 17 à 21
	Cadre de vie - Environnement.....P. 22
	La vie sportiveP. 23 à 25
	Du côté des enfants.....P. 26 à 28



A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.



C'est avec une profonde gratitude et une grande émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, suite à la confiance renouvelée que vous m'avez accordée lors des dernières élections municipales.

Votre soutien m'honore et m'engage. Il m'invite surtout à poursuivre, avec l'ensemble de l'équipe municipale, le travail entrepris au service de notre commune et de chacun d'entre vous. Être maire est une responsabilité exigeante, mais c'est avant tout un engagement humain : écouter, dialoguer, décider et agir pour l'intérêt général.

Au cours du mandat précédent, nous avons su, ensemble, faire avancer des projets structurants, améliorer notre cadre de vie et préserver l'identité de notre commune. Ces réalisations

sont le fruit d'un travail collectif : élus, agents communaux, bénévoles associatifs, partenaires institutionnels et vous, citoyens engagés.

Le nouveau mandat qui s'ouvre sera placé sous le signe de la proximité, de la solidarité et du dynamisme. Nous continuerons à investir pour préparer l'avenir, soutenir nos écoles et nos associations, accompagner nos aînés, encourager les initiatives locales et veiller à un développement harmonieux et durable de notre territoire.

Dans un contexte parfois incertain, je reste convaincu que la force d'une commune réside dans l'unité, le respect et l'implication de chacun. Ma porte vous sera toujours ouverte, car c'est ensemble que nous construirons les projets de demain.

Je vous remercie sincèrement pour votre confiance renouvelée et vous assure de ma détermination totale à être, pour les années à venir, un maire disponible, à l'écoute et pleinement engagé au service de notre commune.

Bien fidèlement



Christian Beton, le maire

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :
Lundi et mercredi de 10h à 12h

Elections municipales 2026

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Bulletins nuls	Bulletins blancs	Nombre de suffrages exprimés	Liste Christian Beton
1868	734	28	57	649	649

Taux de participation :
39,3%

Pourcentages de voix
obtenus pour la liste
Christian Beton : 88,4%
des votants et 100% des
votes



L'édito

Le droit de vote, pilier vivant de la démocratie

Ce mois de mars 2026 est marqué par les élections municipales dans un contexte international conflictuel qui voit la démocratie mise à mal dans plusieurs pays. Le droit de vote est un pilier vivant de la démocratie. Au niveau national, le taux d'abstention au 1er tour était de 52% et 43% au 2nd tour.

A Nivolas-Vermelle, où nous venons d'élire une nouvelle équipe municipale composée d'élus sortants et de nouveaux élus, le taux de participation des Nivolaisiens est de 39,3%. Il est vrai que n'avoir pour choix qu'une seule liste n'est pas mobilisateur pour certains. Toutefois, tout ceci génère quelques remarques.

Dans toute démocratie digne de ce nom, le droit de vote constitue bien plus qu'un simple mécanisme électoral. C'est un moment où chaque citoyen peut devenir acteur du destin collectif. Voter, c'est participer à la construction de la décision publique, affirmer que le pouvoir ne vient ni d'un héritage ni d'une autorité imposée, mais du consentement des gouvernés.

L'histoire rappelle pourtant que ce droit, aujourd'hui considéré comme fondamental, est le fruit de longues conquêtes. En France, l'instauration du suffrage universel masculin

en 1848, puis l'accès des femmes au vote en 1944, ont marqué des étapes majeures vers l'égalité politique. On peut constater que ces conquêtes sont assez récentes. Chaque élargissement du corps électoral a renforcé la légitimité des institutions et approfondi l'idéal démocratique.

Mais le droit de vote n'est pas seulement un acquis juridique : il est aussi une responsabilité civique. Une démocratie ne se mesure pas uniquement à l'existence d'élections libres, mais à la participation effective de ses citoyens. Lorsque l'abstention progresse, ce n'est pas seulement un indicateur statistique ; c'est un signal d'alerte sur le lien entre les citoyens et leurs institutions. Il est vrai que n'avoir pour choix qu'une seule liste n'est pas mobilisateur pour certains. La confiance démocratique se nourrit d'engagement, de débat et de participation.

Le vote possède également une dimension symbolique forte. Il rappelle que, dans une démocratie, chaque voix compte et que l'égalité politique ne dépend ni de la richesse, ni de l'origine, ni de la position sociale. Le bulletin glissé dans l'urne incarne cette promesse républicaine d'égalité entre les citoyens.

Cependant, la démocratie contemporaine interroge aussi les formes de participation. À l'heure des réseaux sociaux et des mobilisations citoyennes, certains considèrent que le vote ne suffit plus à exprimer la volonté populaire. Pétitions, consultations publiques ou conventions citoyennes témoignent d'une aspiration à participer plus largement aux décisions collectives. Loin de concurrencer le vote, ces pratiques peuvent au contraire le compléter en enrichissant le débat démocratique.

Préserver la force du droit de vote implique donc de le protéger et de le valoriser. Cela suppose que chaque citoyen comprend que l'abstention n'est jamais neutre et que la participation demeure le premier levier d'influence collective. Il existe encore de nombreux pays dans le monde où les populations luttent pour obtenir ce droit fondamental pour construire une culture démocratique partagée,

Le droit de vote est le cœur battant de la démocratie. Il relie l'individu à la communauté et rappelle que la liberté politique ne se réduit pas à des principes abstraits : elle se vit, concrètement, dans l'acte simple mais essentiel de voter.

Graziella Bertola-Boudinaud



Conseil Municipal séance du 19 janvier 2026

Tarifs de la bibliothèque :

Les tarifs de la bibliothèque dépendent pour une partie des tarifs des médiathèque CAPI dans la cadre d'un accord de réciprocité et pour une autre partie des décisions du conseil municipal de Nivolas-Vermelle. Les tarifs réciprocité sont ceux de la CAPI à ce jour. En cas de modification, les nouveaux tarifs CAPI seront appliqués immédiatement.

Tarifs réciprocité CAPI :

	Résident CAPI	Hors CAPI
Jeune de moins de 18 ans, emprunt de livres	Gratuit	5 €
Jeune de moins de 18 ans multi-supports	3 €	5 €
Adulte multi-supports	12 €	25 €
Tarif réduit multi-supports	5 €	10 €
Tarif famille multi-supports	20 €	35 €

Tarifs de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle : proposition d'une augmentation des tarifs applicables à partir de septembre 2026. Les tarifs seront les suivants :

	Résident Commune	Hors Commune
Tarif famille multi-supports	9 €	14 €
Collectivités/organismes publics, emprunt de livres	Gratuit	35 €
Collectivités/organismes privés, emprunt de livres	35 €	

Remplacement d'une carte de bibliothèque perdue : 4 € (Décision prise à l'unanimité)

Demande de subvention action Jeunesse au

Département : Le CMJ mène une action originale pour la 3ème année. Cette action (« nos jeunes ont du talent ») nécessite un budget plus conséquent dû à sa réussite et à son évolution. Des apports techniques supplémentaires (son/vidéo/lumière) sont nécessaires d'une part, et le projet du CMJ mérite d'être valorisé institutionnellement d'autre part. Les moyens techniques nécessaires se montent à un devis de 3207€. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter une subvention de 2507€ auprès du Département. (Unanimité)

Rétrocession Allée des Cèdres : suite à une demande des propriétaires de cette rue, il est proposé d'intégrer l'allée des Cèdres au domaine public. La rétrocession se fera à titre gracieux. (Unanimité)

Rétrocession parcelles de Mrs BUCRON : AE 631, 633, 635 (rue du bas-Vermelle) suite aux échanges avec les propriétaires, il est proposé d'intégrer les parcelles AE631, 633, 635 au domaine public. Ces parcelles sont situées sur des trottoirs. La rétrocession se fera à titre gracieux. (Unanimité)

Rétrocession parcelles de M. TARANTINO : AD621, 620, 622 (rue du bas-Vermelle) : Pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions (rétrocession gratuite) il est proposé d'intégrer les parcelles AD621, 620, 622 au domaine public. (Unanimité)

Grandes orientations du budget prévisionnel 2026

Le compte-administratif 2025 : montre que l'exécution du budget a été très serrée. Il n'y a pas de dépassement par rapport au budget voté.

Le contexte National : Compte-tenu de l'absence de vote du budget national, le budget primitif sera bâti sans augmentation forfaitaire des valeurs locatives, en reconduisant les montants de la DGF et de la DSR et en intégrant l'augmentation de 3% des cotisations à la Caisse de retraite CNRACL.

Le contexte communal : Les versements de la CAPI seront inchangés (Attribution de compensations de fiscalité économique seront identiques).

Nous proposons de reconduire les grandes lignes de fonctionnement et en particulier de ne pas toucher cette année au taux de la fiscalité locale.

Il est donc proposé de centrer l'essentiel de l'investissement sur les trois chantiers principaux engagés (Terrain de foot, amélioration thermique du gymnase et travaux en rivière) et de ne prévoir qu'un budget limité pour les investissements courants.

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget :

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'engagement de 25% des dépenses d'investissement avant le vote du budget pour les opérations suivantes : (Unanimité)

- Opération 104 - Voirie : 25 000 €
- Opération 105 - Hydraulique : 5 000€
- Opération 108 - Bâtiments : 18 000€
- Opération 109 - Matériel : 17 000€
- Opération 136 - Gymnase Rénové : 50 000€
- Opération 137 - Terrain de Football : 20 000€

Déclarations préalables :

- ◆ Parcelle AB 711 : en zone N au PLU, Bleu Bg1 au PPR, pour transformation d'une pergola en cabane à chèvres, 235, Avenue de Ruffieu.
- ◆ Parcelle AC 478, en zone An au PLU, bleu Bg1 et rouge RV au PPR, pour installation d'un poste de transformation électrique, Chemin de Pillot.
- ◆ Parcelle AB 620 : en zone Uic au PLU, pour pose de panneaux photovoltaïques, 143, rue du Lac.
- ◆ Parcelle AC 396, en zone Uic, au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour changement de façades, 1921 RD 1085.
- ◆ Parcelle AE 64 : en zone Ua au PLU, pour réfection de façades, 2850 RD 1085.
- ◆ Parcelle A 190, en zone Uc au PLU, bleu Bgs au PPR, pour pose de panneaux photovoltaïques.
- ◆ Parcelles AB 10, 11, 992, en zone Uc et A au PLU, blanc et Rouge RV au PPR, pour construction d'une véranda, 692, Chemin du Tillaret.
- ◆ Parcelle AC 459, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 et Bv au PPR, pour installation d'un carport, 11 impasse des Chaumes.
- ◆ Parcelles AD 192 et 186, en zone b au PLU, pour construction d'un abri à bois, 150 allée du Vert Château.

Permis de construire :

- ◆ Parcelles AD 209 et 210, en zone Ue au PLU, pour extension d'une chaufferie existante, 7 rue du Vernay.

Autorisation de travaux :

- ◆ Parcelle AC 396 : en zone Uic au PLU, pour réaménagement d'un local commercial, 1921 RD 1085.
- ◆ Parcelles AC 160, 42, 281, 282, en zone Uic au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour réaménagement d'un local commercial et atelier de réparation, 56, impasse de la Plaine.

Autorisation préalable :

- ◆ Parcelle AC 396, en zone Uic, pour installation d'enseignes, 1921 Rd 1085.
- ◆ Parcelle AB 243, en zone Uic au PLU, pour installation d'un écran, 1095 RD 1085.

Conseil Municipal

séance du 23 février 2026

Convention du service commun Archives : il est proposé de signer la convention du service commun Archives comprenant l'intervention de l'archiviste telle que pratiquée actuellement et le SAE (optionnel). Le coût prévisionnel pour 2026 est de 2 691 €. (Unanimité)

Participation au fonctionnement du Centre Médico-Scolaire : la participation financière de la commune aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Bourgoin-Jallieu est recalculée chaque année en fonction du nombre d'élèves inscrits et des frais de fonctionnement. La contribution de la commune cette année s'élève à 87.36 € arrêté par l'avenant 13 de la convention soumis à signature. (unanimité)

Information sur le compte de gestion et le compte administratif 2025 : Suite à une difficulté informatique de la Trésorerie, le compte de gestion et le compte administratif 2025 sont présentés au Conseil Municipal mais ils ne seront pas votés à cette séance.

Compte de gestion 2025 : les chiffres du compte de gestion provisoire du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune.

Compte Administratif 2025 :

La section de fonctionnement s'élève à 2 166 256.59 € de recettes pour 1 796 580.74 € de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 369 675,85 € auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs de 446 504.91 €, soit un excédent global de fonctionnement de 816 180.76 €

La section d'investissement s'élève à 491 213.75 € de recettes pour 573 187.79 € de dépenses, soit un déficit d'exercice de 81

974,04 € auquel il faut ajouter le déficit des exercices antérieurs 45 669.37 € soit un déficit global d'investissement de 127 643.41 €.

Le résultat global de clôture (Fonctionnement et investissement) est de 688 537.35 €. Il faut également prendre en compte 494 638.79 € de restes à réaliser.

Information sur le montant des indemnités annuelles perçues en 2025 par les élus.

Etat des indemnités versées aux élus en 2025

FONCTION	% de l'indice terminal	Montant brut annuel en €
Maire	23	11 344,92
maximum autorisé 51,6 %		
1er adjoint	12	5 919,12
maximum autorisé 19,8 %		
2ème adjoint	12	5 919,12
3ème adjoint	12	5 919,12
4ème adjoint	12	5 919,12
conseiller délégué	7	3 452,76
conseiller délégué	7	3 452,76
conseiller délégué	7	3 452,76
conseiller délégué	7	3 452,76
TOTAL ANNUEL		48 832,44

Reprise anticipée du résultat 2025 au Budget 2026 :

suite à l'accord de la trésorerie du fait de la concordance des comptes publics de la commune, il est possible d'opérer une reprise anticipée du résultat. Il est proposé de répartir l'excédent de fonctionnement de 816 180.76 € en deux parties : 622 282.20 € en investissement pour couvrir les restes à réaliser et le déficit d'investissement ; 193 898.56 € en fonctionnement (excédent de fonctionnement). (Unanimité)

Vote du taux 2026 des taxes communales :

Il est proposé de maintenir les taux 2025 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB) à 34.46%.
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 54.86 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires à 6.36 %.

(Unanimité)

Fongibilité des crédits :

Le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner l'accord de recourir à la fongibilité des crédits. La fongibilité donne le pouvoir au Maire de faire des virements entre chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section. Elle remplace les dépenses imprévues qui existaient dans la comptabilité M 14. Le Maire est tenu dans ces conditions tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de la plus proche séance. (Unanimité)

Vote du Budget Prévisionnel 2026

Proposition d'adopter le budget 2026 sur les bases suivantes :

La section de fonctionnement arrêtée à 2 306 935.12 € en dépenses et en recettes en inscrivant un prélèvement de 160 667.94 € pour alimenter la section d'investissement.

La section d'investissement arrêtée à 1 474 118.14 € en dépenses et recettes (dont 494 638.79 € de restes à réaliser et 127 643.41 € de reprise de déficit). (Unanimité)

Vote de la subvention au CCAS

Il est proposé d'accorder une subvention de 12 500 € au CCAS. (Unanimité)

Déclarations préalables :

- ◆ Parcelle A66, en zone Uc et A au PLU, pour réfection de la toiture de l'Eglise Saint-Blaise, 665, Montée Saint Romain.
- ◆ Parcelle AD 701, 702, 703, en zone Ua au PLU, pour installation d'un bloc de climatisation en façade, au 2392 RD 1085.
- ◆ Parcelle AC 42, en zone Uic au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour installation d'une clôture à la Plaine.
- ◆ Parcelle AC 42, en zone Uic au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour installation de plusieurs conteneurs à la Plaine (nécessitera un Permis de Construire)
- ◆ Parcelle AC 488, en zone Ui au PLU, pour installation de pompes à chaleur, 780, rue du Vernay.

- ◆ Parcelles C31, 38, 39, en zone Ub au PLU, bleu Bgs au PPR, pour division de parcelles, 65, rue de la Liberté.
- ◆ Parcelle AE 321, en zone Ub au PLU, pour modification des fenêtres de toit, 194 rue Jean Moulin.

Permis de construire :

- ◆ Parcelle AE 49, en zone Uc au PLU, pour construction d'une maison individuelle et une piscine, Chemin de Branton.

Autorisation de travaux :

- ◆ Parcelles AC 160, 42, 281, 282, en zone Uic au PLU, Blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour aménagement d'un dépôt en commerce et atelier 56, Impasse de la Plaine.

Exposition des photos de Cédric Capelli

«Où étais-tu la nuit dernière ?»

Du mardi 2 au 27 juin
à la bibliothèque

«Soirées de Nivolas» - Musique Concert des « Gratatouilles »

Samedi 25 avril à 20h30
à la salle des fêtes

Un dernier petit tour de piste

Elections municipales obligent, conformément à la loi, la parution du TUN N° 157 a été retardée. A l'heure où vous lirez ces lignes, une nouvelle équipe municipale sera donc normalement entrée en fonction. Bienvenue à elle.

Depuis le dernier scrutin municipal en 2020, en plein marasme avec l'épidémie du covid 19, bien des choses ont changé dans ce monde de plus en plus tumultueux. La faute à qui ? Probablement à cause de ce satané covid qui nous a par ailleurs bien compliqué la vie, et a même cruellement endeuillé certaines familles. Peut-être aussi à cause de chefs d'états de plus en plus ambitieux, et de moins en moins démocrates qui ne rêvent que d'élargir leurs frontières, en pensant que cela apportera plus de gloire à leur « mandat » ou à leur « règne ».

Ainsi, la guerre en Ukraine que rien ne semble pouvoir arrêter, a déjà malheureusement engendré des pertes humaines considérables. Pendant ce temps, le nouveau président élu dans la patrie de l'oncle Sam semble vouloir imposer une nouvelle hégémonie, en décrétant unilatéralement l'annexion de nouveaux territoires, « se foutant comme de l'an 40 » de l'avis de leurs habitants et de leurs dirigeants. Ainsi, il fait kidnapper (en vocabulaire politico-diplomatique, on dit plutôt « exfiltrer ») chez lui, en pleine nuit, le président du Venezuela, le fait juger et mettre en prison. Un « accueil » de moins pour récupérer le pétrole de ce pays à la position géographique stratégique. Et puis, pendant qu'il y est, pourquoi ne pas décréter l'an-

nexion pure et simple du Groenland et avoir aussi des visées sur le Canada. Oui, pourquoi, cela évite bien de faire la guerre, alors ne vous en privez pas oncle Sam, annexe annexe, il suffit de demander !

Ceci inspire une idée que l'on pourrait soumettre à nos nouveaux élus municipaux. Ne trouvent-ils pas que les Nivolésiens sont un peu à l'étroit dans leur couloir le long de la RD 1085, alors que de vastes espaces bucoliques nous entourent. Les Eparres, Meyrié, Ruy-Montceau, Sérézin-de-la-Tour, rendez-vous compte « de la gueule » qu'aurait notre commune en supprimant toutes ces frontières, un vrai paradis. Pour ne pas trop froisser leurs habitants, on conserverait les noms de ces ex-communes en les baptisant quartiers. Vous avez peut-être remarqué que l'on a omis la commune de Bourgoin-jallieu dans ce projet d'annexion, pour une raison simple : trop grosse et donc trop compliquée à annexer, il faut rester raisonnable, on verra plus tard !!!

Voilà mes chers nouveaux élu(e)s, si le cœur vous en dit, vous avez du boulot sur la planche. Ne dit-on pas que des traces de gisements de pétrole auraient été repérés du côté des Eparres il y a quelques décennies ? Ne dit-on pas qu'un « veau d'or » d'une valeur inesti-



mable serait enfoui du côté de Meyrié ? Ne dit-on pas que la frontière avec Ruy-Montceau isole dans cette commune, une ou deux maisons qui naturellement semblent faire partie de Nivolas ? Et puis, on pourrait avoir en vue quelques projets pharaoniques qui placeraient notre commune sous le feu des projecteurs médiatiques. L'idée est à creuser, mais imaginez par exemple une grande roue sur les hauteurs de Sérézin desservie par un téléphérique qui partirait de la place de notre ancienne poste. Mais aussi une piste artificielle de ski en lieu et place du chemin de Pillot qui nous mène à Meyrié, et qui fonctionnerait 24 heures sur 24. Elle serait balisée par des feux d'artifices permanents, et des lumières laser accompagnées de musique électro. Quel « tabac » pour ce quartier de Meyrié à Nivolas-Vermelle. Et puis, ne parlons même pas, pourvu qu'on y mette les moyens, des chances de trouver sur ces villages annexés « des terres rares » qui feraient la fortune de notre commune. Tout ça entraînerait probablement par un effet « boule de neige » la création de casinos multiples et de commerces de « plaisir » tout au long de la RD 1085. On pourrait plafonner cette artère et l'éclairer dans le même style que le chemin de Pilot afin que les visiteurs confondent le jour et la nuit et dépensent leur argent sans compter. On ferait de Nivolas-Vermelle un vrai Las Vegas français. D'ailleurs, les 2 patronymes

ne sont pas trop éloignés : Nivolas-Vergasmelle, pas grand chose à changer ! Tant pis si l'oncle Sam crie au plagiat. A la manière de nos élèves querelleurs en cour de récréation, on lui dira « t'avais qu'à pas commencer ». Inutile monsieur ou madame le futur maire de vous faire un dessin : les caisses de notre commune déborderaient de lingots et de Louis d'or pour le grand bonheur de ses habitants que l'on pourrait alors exonérer d'impôts à vie !!!

Tout ça, sans faire de guerre, juste en demandant poliment à nos villageois voisins de devenir des habitants de Nivolas-Vermelle. Oh, il y aurait bien à coup sûr quelques réactions négatives, mais il suffirait de former quelques espions pour « exfiltrer » ces quelques « pisse vinaigre » qui refusent le progrès à tout prix. On trouverait bien quelques prétextes pour les traîner en justice, et les mettre hors d'état de nuire. Même en les condamnant à des amendes mirobolantes qui feraient encore fructifier notre trésorerie. Rien que du positif ! Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous avez 6 ans pour réfléchir à ce projet d'avenir avant que d'autres s'en emparent, et vous mettent sur la touche lors des prochaines élections.

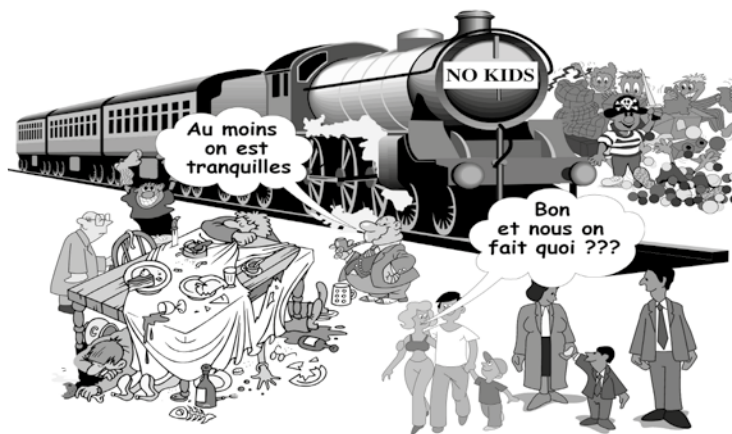
En attendant, notre premier ministre continue à l'heure où nous parlons à diriger la France avec des bouts de ficelle et des ministres placés comme lui sur



des sièges éjectables. Une situation pas très confortable, mais il faut reconnaître qu'il s'en tire pas trop mal. Pour le reste : la routine française, notre ancien président condamné à la prison (ce qui lui a permis d'écrire un livre) puis placé sous bracelet électronique avec assignation à une zone de déplacement très réduite, n'en finit pas de sillonner la France pour vendre et dédicacer son ouvrage. Peu de monde semble s'en étonner, c'est très encourageant pour l'avenir, et très glorifiant pour notre justice.

Tiens, parlons-en de l'avenir, une fâcheuse tendance baptisée «no kids» (c'est tellement mieux en anglais !), préconise d'interdire la présence des enfants dans les TGV, les hôtels, les restaurants et même dans certains quartiers huppés. Quel plaisir de voyager, de séjourner, de manger et même de vivre dans des espaces où l'on a fait «table rase» des cris et des pleurs, des trompettes et des tambours, des couches-culottes et des hochets. Tout cela entre adultes responsables qui pourront enfin se concentrer sur leurs téléphones et leurs ordinateurs, une vie de rêve quoi. Tant pis si, par ailleurs nos politiques s'inquiètent de la baisse de natalité qui compromet soi-disant gravement l'avenir de notre pays pendant que d'autres s'inquiètent de la surpopulation qui

guette notre planète. Heureusement, pour ce qui est de la dénatalité, nos dirigeants toujours fins limiers ont décidé d'une curieuse mesure. Ils vont lancer un plan contre la chute de la fertilité, en envoyant à chaque citoyenne et citoyen français fêtant leurs 29 ans, un courrier pour les sensibiliser à la question. C'est pas une bonne idée ça ? A quand nos murs et nos écrans de télé parodiant Voltaire avec le slogan : «copulez, copulez, il en restera toujours quelque chose». C'est à n'y rien comprendre, d'un côté on encourage, et de l'autre on décourage. Mais rassurez-vous, il faudra s'habituer dans l'avenir à voir prendre de plus en plus de décisions auxquelles vous ne comprendrez pas grand chose. On invente pour cela un vocabulaire adapté de plus en plus alambiqué qui consiste à appeler un chat un chien et un chien un chat, sans que vous vous en aperceviez le moins du monde. Et puis, si ça vous pose des problèmes de compréhension, vous avez l'intelligence artificielle (l'I.A) pour vous aider. Posez lui la question, elle a réponse à tout. Dépêchez-vous, avant qu'elle ne devienne tout naturellement l'intelligence artificielle mensongère (l'I.A.M). On ne l'appellera vraisemblablement pas comme ça, mais certains travaillent déjà à son émergence pro-



chaine, et des essais sont déjà très concluants .

En 1987, il y a aujourd'hui 39 ans, j'écrivais en titre de l'éditorial du TUN N° 1 : «Un journal pour tous». Depuis ce jour, beaucoup d'eau a passé sous les ponts de l'Agny. Aujourd'hui, grâce au travail et au sérieux de toutes les «commissions de l'information» qui se sont succédées depuis au conseil municipal . Mais aussi grâce à l'esprit de collaboration des présidentes et présidents des différentes associations de la commune et de la population toute entière, on peut dire que le TUN est bien devenu «un journal pour tous». Beaucoup dans la commune l'attendent impatiemment chaque fin de trimestre et s'inquiètent lorsque sa date de distribution a un léger retard.

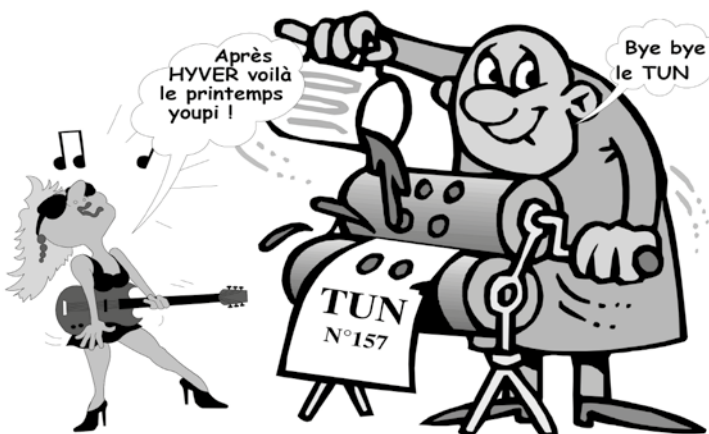
Mais comme on le sait, en ce bas monde : «tout a une fin». Rassurez-vous, nous n'allons pas vous annoncer la fin de la parution du TUN, mais plus simplement la fin de ma collaboration à ce petit journal que je porte à jamais dans mon cœur. L'âge avançant de votre chroniqueur lui suggère d'écouter la raison, et de dire «stop». Il faut laisser la place aux plus jeunes, qui n'en doutons pas, sauront prendre le relais avec brio. Certains d'entre vous le regretteront, d'autres pousseront peut-être un grand «ouf» de soulagement.

Quelle que soit la catégorie à laquelle vous appartenez, je voudrais tous vous remercier pour votre adhésion et votre fidélité au TUN. Je voudrais aussi remercier tous les maires et les conseillers municipaux qui se sont succédés et qui n'ont jamais cherché à mettre la moindre entrave à mes écrits. Le TUN continuera à vivre. Comme depuis le N° 1, il connaîtra probablement des changements au gré des femmes et des hommes qui se succéderont dans la commission de l'information, mais aussi des progrès technologiques, acceptons-en l'augure .

Quant à moi, je vais m'acheter de nouvelles charentaises, une nouvelle télévision de 320 centimètres de diagonale et un canapé super sophistiqué pour soutenir dans le plus grand confort mes vieilles articulations. Ça ne sera déjà pas si mal . J'attendrai chaque trimestre le TUN avec beaucoup de plaisir et d'impatience.

Merci à tout le personnel de la mairie, à tous les employés municipaux, au maire et aux conseillers. Un grand merci particulier à Christian Beton, à Graziella Bertola-Boudinaud et à Michel Rival. Et enfin, à tous les lecteurs sans qui le petit TUN ne serait rien. Au revoir, et au plaisir de vous rencontrer dans les rues de notre cité.

Guy Hyver



Ce numéro 157 du TUN est le dernier du mandat.

Une nouvelle équipe prendra en charge le prochain numéro. Guy Hyver nous a annoncé qu'il souhaitait se retirer. Guy a créé le premier numéro du TUN en 1987 et même lorsqu'il n'était plus élu, il a continué à apporter sa contribution à l'élaboration de chaque numéro. Nous le remercions sincèrement pour son engagement.

Récapitulatif

des manifestations

MARS

- **Samedi 28 mars à 20h30** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, théâtre avec la Cie Animafour, «Un quartier si tranquille».

AVRIL

- **Du Vendredi 17 avril au 16 mai** : Exposition à la bibliothèque des peintures de Christiane Frandon.
- **Du Samedi 18 au dimanche 19 avril** : Festival «Abyss'Alpes Phot'eau» à la salle des fêtes et au foyer municipal.
- **Samedi 25 avril à 20h30** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, concert des «Gratatouilles».
- **Dimanche 26 avril** : Repas des aînés sur inscription à la salle des fêtes.

MAI

- **Dimanche 03 mai** : «Marche dans la nature» - Alep Plein Air.
- **Du samedi 9 au dimanche 24 mai** : Ouverture des «Saisons de Vermelle» à l'église de Vermelle avec l'exposition d'Annie Baroux «Sacré Art».
- **Mercredi 20 mai à 20h** : Soirée cinéma à la salle des fêtes en résonance avec le festival de Cannes «Walden» de Bojena Horackova.
- **Vendredi 29 mai à 20h00** : Concert «Les Allées chantent» à l'église de Vermelle.
- **Samedi 30 mai à 20h30** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, théâtre avec la Cie Les Planches fêlées, «La bergerie du Val Nekros».

JUIN

- **Du mardi 2 au 27 juin** : Exposition à la bibliothèque des photos de Cédric Capelli, «Où étais-tu la nuit dernière?».
- **Dimanche 7 juin à 18h** : Soirée poétique, culinaire et musicale avec Guy Savoy et le guitariste classique Adrien Maza.
- **Vendredi 12 juin** : Ouverture du festival «Jeunes en Scène» dans la salle des fêtes.
- **Samedi 13 juin à 20h30** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, théâtre avec la Cie antisèche «Quoi d'vieux Docteur?».
- **Samedi 20 juin** : Gala de fin d'année de l'EGNV.
- **Du samedi 20 au dimanche 21 juin** : Exposition, vente de tableaux de Germaine Guérin.
- **Vendredi 26 juin** : Kermesse des écoles - Alep Sou des Ecoles.
- **Samedi 27 juin** : Gala de fin d'année du JCNV.
- **Samedi 27 juin à 18h** : Soirée poétique «A la source des mots» à l'église de Vermelle.

JUIL

- **Samedi 4 juillet** : Fête d'été de la commune au Parc Vert-Mêle.

Etat civil de novembre à mars 2026

Naissances

Lucie CARRION MARTIN née le 21 novembre 2025
Bahia GIUPPONI née le 15 décembre 2025
Catalina SPARTI née le 13 janvier 2026
Soann CORE GIRONCEL né le 17 janvier 2026
Charlie LOMBARD DESSAIX née le 08 février 2026

Mariage

Selin BAGCI et Zinedine LOUKILI le 27 décembre 2025

Décès

Danielle JANIN le 23 novembre 2025
Yves PERRIN le 12 décembre 2025
Danielle DELOUIS le 15 décembre 2025
Rolandas KARUNAITIS le 16 décembre 2025
Marc ALBERT le 03 janvier 2026
Jean PALLIN le 04 janvier 2026
Ludovina AFONSO LOPES DOS REIS le 05 février 2026
Patrick JAILLET le 25 janvier 2026
Josseline BLANCHIER le 26 février 2026

BULLE : un réseau qui réinvente l'entrepreneuriat local

Depuis septembre, une nouvelle énergie circule dans le Nord-Isère : **BULLE**, un réseau d'entrepreneurs qui mise sur la simplicité, la convivialité et l'humain avant tout. Ici, on vient comme on est... même avec son animal de compagnie.

En quelques mois, l'association rassemble déjà 18 adhérents séduits par cette approche qui casse les codes du réseautage traditionnel. Aux commandes, Lara Belin, entrepreneuse berjallienne, entourée de sa maman Sylvie et d'Alex Genevay. Ensemble, ils imaginent un espace où l'on partage, on s'entraide, on s'inspire, loin des hiérarchies et des barrières habituelles.

Avec quatre rendez-vous par mois, BULLE multiplie les moments d'échanges sur l'épicentre de la CAPI. Ateliers, conseils pratiques, rencontres informelles... Chaque adhérent va bénéficier d'un shooting photo professionnel, pour booster son image et son activité. L'objectif : offrir un véritable tremplin aux entrepreneurs, quel que soit leur parcours.

L'adhésion reste volontairement accessible : **25 € par mois en solo, 40 € en duo** (engagement semestriel), hors consommations lors des rencontres. De quoi prendre de la hauteur, mais sans pression.

Contact : bulle.38300@gmail.com - Facebook & Instagram : @bulle.38

« Nous avons voulu faire émerger une culture du lien plus simple, plus sincère et plus humaine. Lara Belin »

Bulle

Concert «Les Allées chantent»

Vendredi 29 mai à 20h à l'église de Vermelle

«soirée cinéma» en résonance avec le festival de Cannes

«Walden» de Bojena Horackova

Mercredi 20 mai à 20h à la salle des fêtes

Les vœux de Christian Beton et de la municipalité

Devant une salle des fêtes archi-comble, Christian Beton, le maire, très à son aise, lançait la cérémonie des vœux en remerciant les maires des communes voisines, le conseiller régional Jean-Pierre Girard, la conseillère départementale Mireille Blanc-Voutier, le major de Gendarmerie Delaleu, le lieutenant des sapeurs pompiers, J.C Goy.

Annonçant que dans cette période pré électorale, il ne prendrait pas la parole comme d'habitude, pour détailler le bilan annuel de la municipalité, il avait souhaité dans une vidéo donner la parole aux Nivolaisiens, en leur demandant de donner leur regard sur la commune.

Il rappelait néanmoins, que dans cette période compliquée au plan national, « les collectivités locales ont un rôle précieux, souvent silencieux, mais essentiel : celui d'assurer la continuité, la stabilité, la proximité. Ici, dans notre commune, nous avons le devoir de rester votre point d'appui fiable, un lieu où l'on privilégie l'écoute, l'apaisement, le concret et la cohérence de l'action. »

Puis, dans une vidéo au montage dynamique, tour à tour commerçants, présidents d'associations, jeunes ou retraités, habitants nés dans la commune ou nouveaux arrivants donnaient leur point de vue sur ce qui les attachait à leur commune, avant de faire défiler rapidement les temps forts d'animation et les chantiers importants de l'année écoulée.

Graziella Bertola-Boudinaud, la première adjointe, invitait alors les nouveaux habitants à se rapprocher de la table de communication du conseil municipal.



Arrivait enfin le tour des conseils municipaux enfants et jeunes qui avaient décidé de présenter mutuellement leur projet pour l'année à venir avec des temps délicieux comme celui où Nolan annonçait avec sérieux que le souhait de Côme visait à devenir maire ou président de la république.

La cérémonie se prolongeait alors autour d'un buffet convivial

qui permettait à chacun de se rencontrer, de faire connaissance et de passer un bon moment entre amis.



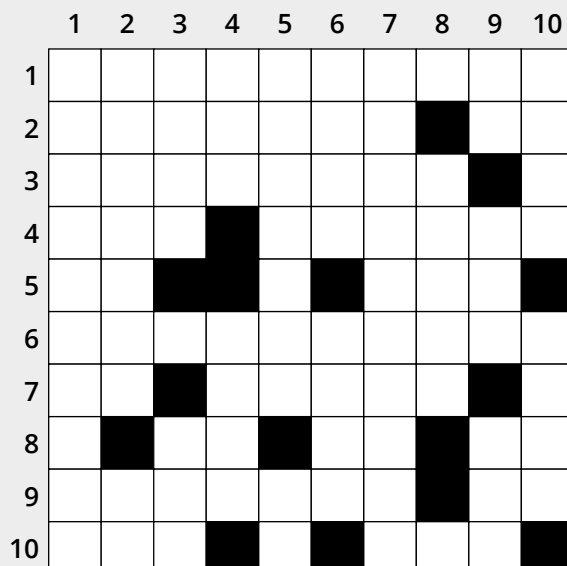
Mots Croisés n°157 - solution p.26

Horizontalement

- 1/ Sommes soustraites d'un total
- 2/ Analysée - Note
- 3/ Antres
- 4/ Whisky - Dans l'œuvre
Poisson rouge
- 5/ Fleuve du Nord - Fin de jeu
- 6/ Spécialiste des secousses
- 7/ Saint raccourci - Comme l'Ouzo
- 8/ Ville oubliée - Fin de soirée
Non traduite
- 9/ Assèche - Existes
- 10/ Poussé après coup - Tamis

Verticalement

- 1/ Lessivera
- 2/ Calait - Très lent
- 3/ Grande bassine - Emploi
- 4/ Poème ancien - Planète
- 5/ Comme le bœuf - Pronom singulier
- 6/ Partie de la serrure - Au fond des tonneaux
- 7/ Utile au golfeur - A ne pas dépasser
- 8/ Pour se poser
- 9/ Devant les lettres mais pas les chiffres
Épais - Petites cales
- 10/ Titre royal - Dieu des plaisirs



Galettes bretonnes et chocolats pour les anciens

Si autrefois, le colis des anciens était composé de produits de base, au fil des années, il s'est transformé en colis de friandises qui permet de rendre visite aux personnes de plus de 75 ans.



Une belle mobilisation des élus, du CCAS, des enfants du CME et des jeunes du CMJ ont permis de constituer les équipes qui se sont réparties dans tous les quartiers de la commune. On a pu constater un léger tassement du nombre, avec 122 colis individuels et 52 colis couples confectionnés la veille par les bénévoles. En effet, on a pu déplorer

plusieurs décès cette année et on arrive maintenant dans les classes qui ont suivi le baby-boom des années 45 à 50.

Prochain rendez-vous, le repas des anciens ouvert aux plus de 70 ans, le dimanche 26 avril à la salle des fêtes.

Les lauréats du concours du fleurissement ont été distingués

Pour la seconde année, le règlement du concours du fleurissement avait été modifié afin que les personnes intéressées puissent s'inscrire.

De même, les enfants et les jeunes du Conseil Municipal enfants et jeunes ont été mis dans le coup, avec des représentants des communes extérieures pour constituer un jury indépendant.

A l'issue de la cérémonie des vœux, Maria Vuong et Paul Bonnaire, représentants de la commission du fleurissement donnaient lecture du palmarès : Christian Ragoucy, Marys Devoldère, Christian Folliaison, Jeanne Laupy, Fernand Joud, André Béjuis, Josette Béal, Sylvie Moulin, Colette Fraioli, Chantal Goyet et Juliette Issartel, ont été distingués.



Cake au miel et aux noix

Ingrédients :

- 100g de beurre salé
- 100 g de sucre semoule
- 3 œufs
- 160 g de farine
- 1/3 de sachet de levure
- 2 cuillères à soupe de miel liquide
- 150 g de noix concassées
- 2 cuillères à soupe de Grand Marnier

Recette :

1. Préchauffez le four à 240°C
2. Battez le sucre avec le beurre ramolli.
3. Incorporez le miel, la farine, la levure, les œufs un par un, ajoutez les noix.
4. Versez le tout dans un moule beurré et fariné.
5. Commencez la cuisson à 240°C pendant 5 minutes, et continuez à 180°C pendant 40 minutes.
6. A la sortie du four, arrosez le cake chaud de Grand Marnier



Repas des aînés sur inscription

Dimanche 26 avril à la salle des fêtes

Exposition des peintures de Christiane Frandon

Du Vendredi 17 avril au 16 mai à la bibliothèque municipale

Des travaux pour restaurer la continuité écologique de la rivière Agny

Des travaux d'aménagement ont été réalisés cet été à Nivolas-Vermelle sur la rivière Agny, au niveau du seuil aval du pont de Vermelle. Cette intervention avait pour objectif principal de rétablir la continuité piscicole et sédimentaire sur ce secteur du cours d'eau.

En effaçant la chute du seuil, cet aménagement permet désormais aux poissons de franchir cet obstacle et contribue au rétablissement de la continuité écologique de la rivière Agny. Celle-ci est essentielle au bon fonctionnement des milieux aquatiques, en garantissant à la fois la libre circulation des espèces et le transport naturel des sédiments.

Jusqu'alors, le seuil existant formait une marche infranchissable d'environ un mètre de hauteur, constituant un obstacle majeur à la circulation des poissons et au transit naturel des sédiments. Pour remédier à cette situation, un lit pseudo-naturel a été aménagé. Il se présente sous la forme d'une rampe à pente douce, partant de l'ouvrage existant et rejoignant progressivement la pente naturelle de la rivière, en remplacement du seuil initial.

Le projet a été piloté par la commune de Nivolas-Vermelle, avec l'accompagnement complet de l'EPAGE, mandaté pour assurer la maîtrise d'ouvrage et le suivi technique des travaux. Leur mise en œuvre a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau, qui a pris en charge 50 % du coût de l'opération.



«Soirées de Nivolas» - théâtre
«Un quartier si tranquille»
avec la Cie Animafour
Samedi 28 mars à 20h30
à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - théâtre
«Quoi d'vieux Docteur ?»
avec la Cie antisèche
Samedi 13 juin à 20h30
à la salle des fêtes

Marche
dans la nature
Alep Plein Air
Dimanche 03 mai

Festival
«Abyss'Alpes Phot'eau»
Du samedi 18 au dimanche 19 avril
à la salle des fêtes et au foyer municipal

Soirée poétique
«A la source des mots»
Samedi 27 juin à 18h00
à l'église de Vermelle

Gala
de fin d'année
du JCNV
Samedi 27 juin



Le CME et le CMJ ont participé aux vœux de la Municipalité

Le vendredi 09 janvier 2026, les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants accompagnés de 3 jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont pris la parole lors des vœux de la Municipalité.



C'est avec beaucoup de détermination et d'énergie qu'ils se sont présentés de manière croisée, en expliquant ce qu'ils aiment à Nivolas-Vermelle et en mettant à l'honneur leur projet préféré au CME ou CMJ. Ils ont également partagé un de leurs rêves : celui de Côme, élu au CME depuis 2 ans est de devenir un jour maire de Nivolas, ce qui a provoqué beaucoup d'enthousiasme auprès de l'assemblée

venue assister nombreuse aux vœux.

Enfin, ils ont remis le prix spécial CME/CMJ dans le cadre du concours de fleurissement, aux habitants qu'ils ont choisis pour leur main verte et leur créativité.

Bravo à tous ces jeunes qui se montrent à la hauteur de leur mandat, en participant activement à ces temps forts sur la commune !

Le conseil Municipal Enfants...

Le conseil municipal enfants de Nivolas-Vermelle était réuni pour faire le point sur ses projets. La collecte de jeux et vêtements en lien avec l'école a bien fonctionné. Un camion de la Croix rouge est venu tout récupérer.



Des jeunes élus ont participé à la commission Menu, le traiteur propose de venir expliquer à tous les enfants comment les menus sont élaborés. Suite au courrier envoyé par le responsable des services techniques au CME à propos de leur projet de boîte à livres, un groupe

de jeunes élus a travaillé pour préciser ce qu'ils voulaient. Le CME a également décidé de participer à la rando solidaire organisée sur la commune par l'association « Action contre la faim » au mois de mars. Les enfants iront dans les classes présenter le projet.

La collecte pour la Croix-Rouge organisée par le CME et le CMJ

Du lundi 19 au vendredi 31 janvier 2026, le Conseil Municipal enfants a organisé une collecte de jouets et vêtements pour la Croix-Rouge de Bourgoin-Jallieu à l'école élémentaire de Nivolas-Vermelle.

Cette idée était celle de Tess, qui en avait fait un de ses arguments de campagne pour être élue. Initialement, elle souhaitait organiser une collecte de jouets pour les hôpitaux, mais ceux-ci n'acceptent que des jouets neufs

(pour des raisons sanitaires). Lors d'une réunion du CME, les enfants ont privilégié les dons de jouets d'occasion, dans un souci de respect de l'environnement mais aussi pour permettre au plus grand nombre de donner



un jouet ou un vêtement. Cela les a conduits à organiser la collecte au profit de la Croix-Rouge, qui est venue récupérer les dons à l'école le vendredi 27 février. A ces dons, s'ajoutaient ceux qui ont été récupérés par Eloïse et Nolan du CMJ, lors de la permanence qu'ils ont tenue au club de football (CSN) le mercredi 21 janvier.

Nous tenons à remercier la directrice et l'équipe enseignante de l'école, ainsi que le CSN, qui ont soutenu cette initiative du CME. Nous remercions vivement les personnes qui ont apporté des dons à l'école ou au CSN.

Nos jeunes ont du talent#3 :

la soirée événement du CMJ a eu lieu le 07 mars 2026

La 3e édition de Nos Jeunes Ont du Talent a eu lieu le samedi 7 mars 2026, avec 15 numéros et près de 80 jeunes artistes qui ont présenté leur talent sur la scène de la salle des fêtes à 20h, devant une salle comble pour ce rendez-vous artistique annuel proposé par le CMJ.

Cette soirée a demandé une grande préparation de la part des 8 jeunes très engagés au sein du CMJ. Ainsi, ils se sont réunis plusieurs fois aux vacances de Noël et de février pour préparer un spectacle de qualité, en proposant une animation très appréciée entre chaque numéro artistique à présenter. Les deux Nolan, Emy, Lucie, Louise, Eloïse, Teddy et Lilian incarnent un modèle d'engagement citoyen, à travers ce projet conçu pour des jeunes et par des jeunes, bravo à eux !

Il y en avait pour tous les goûts : du théâtre (avec la classe théâtre du collège Pré-Bénil, les Salva D'Or du collège Allende, Dans le silence des pensées, En route mauvaise troupe et enfin De quoi j'me mêle d'Écluse-Badinières), de la musique (avec Aaron, B5K, Spring Breakers et les Rossandry), de la K-pop (avec Lumina, Amoca et Nøvyn), de la danse (Totêmm et Step dance), de la ventriloquie et de la musique avec Nini et Compagnie...



Quel bonheur de voir tous ces jeunes s'exprimer, avec une telle créativité sur scène ! Quelle belle leçon de vivre ensemble a été donnée ce soir-là !

Le rendez-vous pour la prochaine édition en mars 2027 est déjà pris : Nos jeunes ont du talent, c'est à Nivolas et c'est impressionnant...





Le Téléthon a mobilisé les associations

Le succès de la matinée du Téléthon ne se dément pas d'année en année. Pas moins de 13 associations s'étaient manifestées cette année, pour participer à la collecte destinée à soutenir la recherche contre les maladies génétiques.



Il s'agit également d'un réel moment festif de rencontre entre les associations de la commune. La rando a bénéficié d'un temps clément, tout comme le VTT ou le cyclo tandis que dans la salle l'Association des Piou-Piou proposait des décorations de Noël et l'Alep Arts et Culture tenait la buvette pour se réchauffer après les efforts physiques. On pouvait également mesurer son adresse et sa coordination au twister ou à la pétanque en attendant de s'initier à la danse en ligne avec Country-Star. Au moment de l'apéro, avant le repas coordonné par le CSN, Jean-Paul Schont, le délégué de Secteur du Téléthon est venu apporter le soutien de l'organisation, en particulier à Séverine Andriot, conseillère Municipale et coordinatrice des manifestations.

Quelques semaines plus tard, en présence de Jean-Paul Schont, l'animateur du Secteur nord-Isère, après les mots de bienvenue de Christian Beton, le maire, Séverine Andriot retraçait les évolutions des manifestations depuis quelques années. Rappelant que depuis qu'on a ajouté du théâtre avec le Boulevard Berjallien, venu bénévolement et que les manifestations de plein-air comme le golf ou le tennis ont trouvé une date plus clémente que le premier week-end de décembre, les sommes collectées ont pu progresser notablement.



Michel Rival, trésorier donnait alors lecture détaillée des sommes collectées lors des différentes manifestations, conduisant au total de 4622,78€, remis à Jean-Paul Schont.

Et bien sûr, pour maintenir, l'excellent contact entre les associations participantes, une soi-

rée conviviale se poursuivait autour du verre de l'amitié. Car, chacun reconnaissait, qu'en plus de l'action généreuse, le Téléthon permet une vraie rencontre entre les membres des différentes associations.

Près de 4700€ pour le Téléthon



Les vieilles mécaniques ont attiré les gourmands

Pour la troisième année consécutive, c'est sur le Stade Municipal de Nivolais que l'association des vieux tracteurs avait planté sa tente afin de proposer des andouilles cuites avec des patates, ou des souvenirs estampillés au logo de l'association.

Pour Michel Boulon, le président de l'Association des vieux tracteurs, cette rencontre permet aux amoureux des vieilles mécaniques d'échanger sur leurs trucs pour remettre en route les mamies roulantes. Et pour l'occasion, ils étaient venus de tout le nord-Isère et il faut dire qu'autour des assiettes d'andouilles, les conversations allaient bon train, et on ne parlait pas que des municipales. On parlait bien sûr de la dernière découverte dénichée au fond d'un vieux hangar agricole et qu'il a fallu dépoussiérer avant de tenter de redonner vie à ces pistons qui faisaient autrefois accourir les gamins du fin fond des hameaux pour

comprendre leur fonctionnement. Les visiteurs étaient attirés par les tracteurs, mais aussi par des voitures anciennes, car dès l'entrée trônaient deux magnifiques deudoches des années soixante ainsi que deux Renault 16 encore très fringantes.

Mais tous les regards étaient fascinés par une Peugeot trèfle de 1925, rutilante et comme flambant neuve, qui faisait la fierté de son propriétaire. Aussi, celui-ci ne tarissait pas d'explications sur le parcours effectué pour sa remise en état. De quoi rester émerveiller par cette centenaire qui tenait encore son rang.



Visite du Maire

à la maison de retraite des maternités catholiques

C'est un rendez-vous très attendu par les religieuses de la maison de retraite des maternités catholiques.

En janvier, Christian Beton accompagné des élues, Maria Vuaong, Chantal Jacobs et Graziella Bertola-Boudinaud répondent à leur invitation pour venir présenter la vidéo réalisée pour la cérémonie des vœux. C'est toujours un moment d'échanges riches car les résidentes de cet établissement montrent un grand intérêt et un excellent niveau d'information sur ce qui se passe dans la commune. La rencontre se termine par le goûter offert par les religieuses.



Don du sang : L'année commence bien

Pour la première collecte de l'année 2026, les donneurs ont répondu en nombre à l'appel de l'Établissement Français du sang.

En effet, 77 personnes se sont présentées à la collecte, dont 8 nouveaux donneurs. De quoi mettre du baume au cœur du Président de l'Amicale locale, Roger Drogoz.



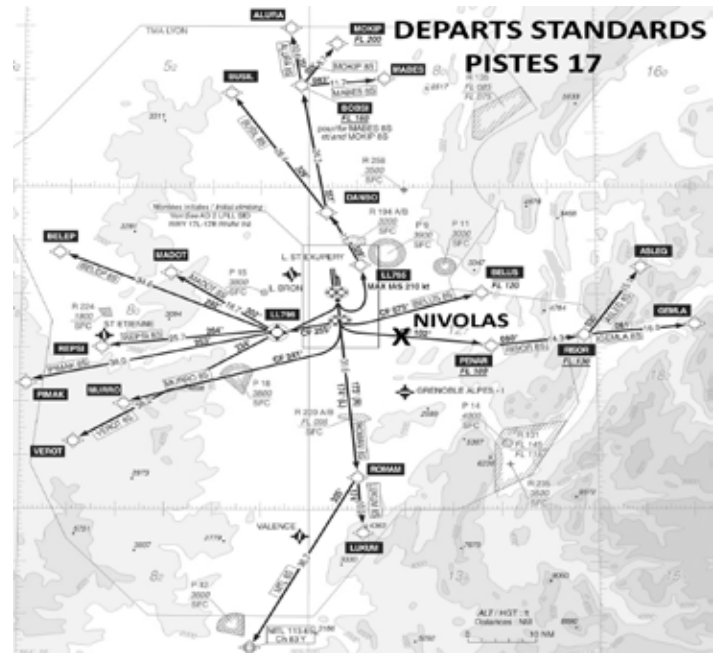


Les avions qui survolent Nivolas

Notre commune est fréquemment survolée par des avions de ligne à basse altitude. Ces survols ne se produisent pas tous les jours et pas forcément sur une journée entière. Par contre ces avions arrivent tous de la même direction, le nord, côté Ruy et on peut parfois les voir amorcer un virage vers la droite qui les fera s'éloigner vers Meyrié ou Les Eparres.

Il s'agit d'avions qui sont en phase d'approche sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry lorsque le vent est de secteur nord. En effet les avions décollent et atterrissent de préférence face au vent car cela réduit la longueur de piste nécessaire pour ces opérations. L'aéroport de Lyon Saint-Exupéry est doté de deux piste parallèles orientée approximativement nord-sud. Elles sont nommées 35L (35 gauche) et 35R (35 droite) lorsque les avions décollent et atterrissent face au nord mais elles deviennent les pistes 17R (17 droite) et 17L (17 gauche) lorsqu'elles sont utilisées dans l'autre sens, face au sud. Les numéros 17 et 35 correspondent à l'orientation par rapport au nord magnétique, 35 pour 350° et 17 pour 170°. Les avions qui survolent Nivolas ne sont en principe pas très bruyants car étant en phase d'approche ils sont généralement en descente et en réduction de vitesse, donc moteurs réduits. Ils émettent un sifflement plutôt qu'un grondement. Pourquoi ces avions survolent-ils notre commune alors que nous sommes à 25 km à vol d'oiseau de l'aéroport et pas du tout dans l'axe des pistes? Les avions qui nous survolent sont en provenance de l'est et du nord-est. Ils arrivent de Belgique, d'Allemagne, du Pays-

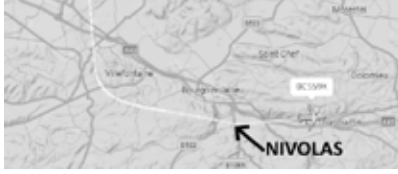
Bas, de Norvège, de Suède... Il existe quatre points d'approche initiale (points d'entrée) pour les avions à destination de Lyon. Le point d'approche initiale pour les avions arrivant du nord-est s'appelle RIPTU et se situe vers Pont d'Ain, entre Bourg-en-Bresse et Ambérieu-en-Bugey. A partir de ce point RIPTU les avions sont pris en guidage radar par le contrôle d'approche de Lyon, c'est-à-dire qu'ils ne naviguent plus par leurs propres moyens mais obéissent aux instructions des contrôleurs aériens qui leurs donnent des caps, des altitudes et des vitesses à respecter. Le but du contrôleur aérien est d'amener l'avion à une altitude de 3000 pieds (900 mètres) sur le point de descente finale qui est aligné sur la piste et se situe à 20 km au sud de celle-ci ; ce point correspond approximativement au village d'Artas. Le guidage radar se fait en assurant la séparation entre tous les avions qui se présentent à l'arrivée. Aux heures de pointe de nombreux avions arrivent sur les quatre points d'entrée et ils doivent tous être amenés sur le même point d'approche finale. Le contrôleur aérien va devoir former une sorte de train sur l'axe final de la piste tout en assurant l'espacement de sécurité entre les diffé-



TRAJECTOIRE D'APPROCHE EN PISTE 35 SURVOLANT NIVOLAS



TRAJECTOIRE DEPART EN PISTE 17



dromes et situés sur les différents points d'entrée. Mais ce ne sont pas les avions de ligne à l'arrivée qui nous survolent à basse altitude les plus bruyants. Lorsque le vent souffle du sud les avions au départ de Lyon Saint-Exupéry décollent alors en pistes 17 (face au sud) et ceux qui utilisent les trajectoires de sortie par l'est pour se rendre en Italie, Turquie, Autriche, Allemagne... survolent Nivolas à plus haute altitude mais avec cette fois les moteurs fonctionnant à haut régime. Le bruit est donc plus important, en particulier lorsqu'il s'agit de gros porteurs tels que ceux desservant Le Qatar, les Emirats arabes unis mais aussi l'Allemagne avec les avions cargo de DHL ou MAERSK qui rejoignent Leipzig et Cologne chaque nuit. Malgré la gêne que ces survols peuvent occasionner il faut reconnaître que d'énormes

progrès ont été réalisés sur les motorisations des avions afin de les rendre moins bruyants. Les normes environnementales autour des aéroports ont également évoluées et imposent aux compagnies aériennes d'appliquer des procédures antibruit au décollage (montée initiale à forte pente puis réduction de la poussée) afin de réduire l'impact sonore au sol, ainsi que le respect de trajectoires évitant le survol des zones à fortes densité de population. Le respect de ces procédures est surveillé par les traces radar mais également par des capteurs de bruits disposés autour de l'aéroport. En cas de manquement les compagnies sont frappées de lourdes amendes. Les efforts pour réduire le bruit des avions se poursuivent et peut-être qu'un jour nous n'aurons plus qu'à nous plaindre du bruit des oiseaux...



La 47ème exposition de peinture de Nivolas-Vermelle

La 47ème exposition coorganisée par la municipalité et l'ALEP Arts et Culture a connu un franc succès. Cette année, le public a découvert les œuvres de 67 peintres, 53 concourant pour le prix de la municipalité, les prix de l'ALEP Arts et Culture et les prix du public.

15 qui ont été primés lors des 3 dernières éditions ont été candidats pour le prix d'excellence. Le public a pu apprécier les œuvres de Pascale Dendleux invitée d'honneur. Dans son discours, la présidente, Graziella Bertola-Boudinaud remerciait les bénévoles et les agents municipaux qui ont œuvré pour l'installation des cimaises, l'accrochage des tableaux et qui ont accueilli les visiteurs pendant trois jours.



Christian Beton, le maire annonçait le palmarès de cette édition : Prix d'excellence :

Franck LARUELLE ; Prix de la Municipalité : Sylvia ALLAGNAT ; Prix Jean Degore: Stéphanie GOYET ; Prix Georges Savary : Evelyne BALLY ; Prix coup de coeur : Marlène GENIN ; 1ère Mention : Marc CHAVANNE ; 2ème Mention : Mireille RITT ; 1er prix du public : Nadine Frey-Moissonnier ; 2ème prix du public : Sylvie Frandon ; prix du jeune public : Danièle Coutal.

Pascale Dendleux : invitée d'honneur à l'expo de peinture

Pascale Dendleux n'est pas une inconnue à Nivolas, ainsi que dans tout le nord-Isère. En effet, c'est elle qui s'est vue décerner le prix d'excellence lors de l'édition 2025 de l'exposition de peinture, et elle a participé à de nombreuses expositions personnelles ou collectives.

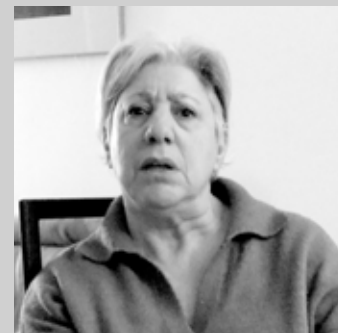
Pourtant, Pascale Dendleux ne prend pas la grosse tête, comme on dit. Pour elle, la peinture est devenue sa seconde nature, non pas qu'elle ait un message à faire passer, ce n'est pas ce qu'elle recherche, mais son bonheur est dans l'acte de créer.

Pour cela, elle a exploré une multitude de techniques, en poussant chacune au maximum de ce

qu'elle recherchait à ce moment-là. On a connu ses créations à partir de collages, faits dans un premier temps sur un coin de table, puis, on la voit intégrer des éléments d'architecture, ou des bâtiments industriels abandonnés, voire des éléments d'affiches qu'elle allait arracher dans les rues pour structurer ses créations.

Puis ce fut la découverte des encres d'imprimerie qui permettent à la fois des transparences inattendues et des couleurs franches invitant à la découverte et au rêve.

Puis retour à des collages, mais qui cette fois intègrent tout le cheminement des techniques précédentes à partir de l'inspiration de thèmes végétaux.



Aujourd'hui, découverte des monotypes à partir de gravures ou des estampes utilisant les techniques de « collagraphie ». Pascale a sélectionné une série de tableaux qu'elle a exposés sur la scène de l'exposition de peinture.



Bibliothèque

Horaires d'ouvertures : Mardi : 16h-18h - Mercredi 10h-12h - 14h-18h*
Jeudi : 16h-18h* - Samedi : 10h -12h *sauf pendant les vacances scolaires.



Chères Nivolaisiennes, chers Nivolaisiens,

L'équipe de la bibliothèque vous invite à venir découvrir les premières acquisitions de l'année romans, policiers, fantastiques, bandes-dessinées... tout le monde peut trouver son bonheur.

Nous avons aussi à votre disposition de nouveaux titres empruntés, comme chaque semestre, à la Médiathèque Départementale de l'Isère.

Nous en profitons pour vous rappeler que grâce à votre abonnement à la bibliothèque vous avez accès à la Médiathèque numérique de l'Isère. Elle vous propose des livres en numériques, de la musique et des films. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Nos expositions :

- **Du 17 mars au 4 avril 2026** : « Natures d'écrits », exposition prêtée par la MDI. Inspiré par l'univers de Jacques Prévert, le photographe Jean-Marc Godès donne vie aux livres (les photographies réalisées restituent un réel travail de mise en scène. Il n'y a pas de montage informatique).
- **Du 17 avril au 16 mai 2026** : Exposition de peinture de Christiane Frandon. Retrouver l'univers de la peintre dans une nouvelle série de tableaux.



- **Du 2 juin au 27 juillet 2026** : « Où étais-tu la nuit dernière ? », exposition photo de Cédric Capelli. Le photographe, habitué aux cimaises de la bibliothèque, nous propose cette fois à travers ces photos un voyage nocturne.



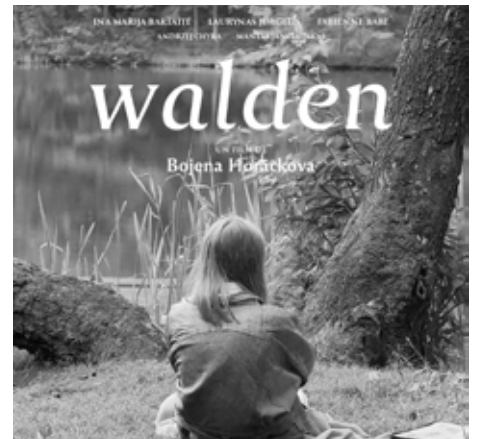
Rendez-vous :

- **Jeudi 26 mars 2026**. Pour les scolaires : La fête du court-métrage. La bibliothèque participe à cet événement national en organisant une projection pour les élèves sur le temps scolaire.
- **Mercredi 8 avril 2026 à 18h30** : Livres et vous ! Club de lecteurs intergénérationnel. La rencontre aura pour thème le manga.



A cette occasion, nous vous proposons une sélection de titres sur différentes thématiques.

- **Mercredi 20 mai 2026 à 20h**. Résurgence Festival de Cannes : projection, gratuite, du film « Walden », de Bojena Horckova programmé à Cannes en 2020. Après trente ans d'exil à Paris, Jana revient à Vilnius. Elle veut retrouver le lac que Paulius, son premier amoureux, appelait « Walden ». Chronique de la jeunesse lituanienne d'avant la chute du bloc communiste, où, entre premiers émois et marché noir, les rêves de liberté s'incarnent à l'Ouest.



La bibliothèque est un lieu ouvert à tous et toutes, l'adhésion est nécessaire uniquement pour l'emprunt de documents

A très bientôt,

L'équipe de la bibliothèque municipale
Michèle Fouletier de Nivolas-Vermelle

Une soirée «Capiconte» avec Évelyne Gallet

Invitée par les Bibliothèques de la Capi, Évelyne Gallet était annoncée pour présenter des contes pour enfants, pari réussi puisque les enfants n'ont pas décroché une minute de cette histoire fantasque d'une géante mariée à un tout petit bonhomme.

Une géante qui doit trouver des solutions pour gagner sa vie en travaillant dur, avec un moment d'une drôlerie absolue où profitant de sa grande taille elle est embauchée comme

échafaudage, avec un méchant contremaître qui voudrait bien l'inviter à prendre un lait fraise au bar du coin, une invitation qui ne va pas avec le caractère indépendant de notre géante.



Au-delà de l'histoire rocambolesque, Évelyne Gallet exploite son talent de chanteuse qui est son principal métier et du coup, nous entrons dans un conte chanté, avec de l'humour à chaque couplet et les parents

qui étaient venus pour accompagner leurs enfants étaient toutes oreilles et n'hésitaient pas à reprendre les refrains très jazzy.



Un très beau spectacle d'une grande originalité avec une artiste qui tient la scène avec une présence extraordinaire et une très belle voix qui interprète ses chansons avec vigueur et tendresse.

Expositions à la bibliothèque

Cimaises d'Alain Faussart



Au mois de décembre les cimaises de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle, ont accueilli les peintures d'Alain Faussart. C'est en présence du Maire, Christian Beton qu'était inaugurée cette exposition. Graziella Bertola-boudinaud, la 1ère adjointe Déléguée à la culture soulignait le plaisir et la satisfaction des élus à venir inaugurer une exposition dans la bibliothèque municipale. Elle

rappelait qu'Alain Faussart est aussi un habitué du salon de peinture annuel de Nivolas-Vermelle. Alain Faussart c'est un style reconnaissable avec ces personnages sans visage habillés de rayures ... Un style qui peut faire penser à la BD, aux films d'animations mais ce sont aussi des peintures très colorées qui nous entraînent dans un univers onirique.

Artjacking à partir du tableau d'Edward Hopper « Automate »



Pour la cinquième fois les élèves de Nathalie Cuzin, ont exposé à la bibliothèque. C'est un rituel tous les deux ans, les peintres sont invités à réaliser un tableau selon deux contraintes : une contrainte formelle et une contrainte thématique... Pour cette édition 2026, le thème choisi était l'Artjacking à partir du tableau d'Edward Hopper « Automate ».

Cette exposition d'une trentaine de toiles toutes très différentes était d'une grande richesse. L'Artjacking est une pratique artistique qui consiste à détourner, réinterpréter ou réutiliser des œuvres existantes pour créer une nouvelle expression artistique. Le vernissage s'est déroulé devant un public très nombreux en présence de plusieurs élus.

Ces expositions à la bibliothèque sont toujours une chance pour les Nivolaisiens mais aussi pour les élèves de l'école qui font ainsi de belles découvertes. Les élus remercient les artistes mais aussi la bibliothécaire Stéphanie Gallay et toute l'équipe de bénévoles qui tout au long de la saison interviennent pour valoriser le travail des artistes et inciter les lecteurs de la bibliothèque à monter jusqu'au lieu d'exposition.

«Soirées de Nivolas» - théâtre
«La bergerie du Val Nekros»
avec la Cie Les Planches fêlées
Samedi 30 mai à 20h30 à la salle des fêtes

Exposition, vente de tableaux
de Germaine Guérin
Du samedi 20 au dimanche 21 juin

Soirée poétique,
culinaire
et musicale
avec Guy Savoy
et
le guitariste classique
Adrien Maza
Dimanche 7 juin à 18h00

Conférence de Thierry Grasset : les causes profondes de la guerre de 14-18

Thierry Grasset est un passionné d'histoire, et plus exactement de la période de la première guerre mondiale. Il a compilé un nombre impressionnant d'ouvrages et de documents sur la question et il a souhaité faire partager sa passion lors de conférences bien documentées.



A Nivolas, à l'invitation de la Bibliothèque Municipale et de la commission culture, un public relativement nombreux compte-tenu de la rudesse du titre, a été suspendu pendant près de deux heures aux explications du conférencier.

Celui-ci, avec un diaporama bien clair, agrémenté de quelques vidéos, tentait de rendre compte de la situation particulièrement tendue qui régnait en Europe, après la guerre de 1870 et en particulier la situation explosive des Balkans avec sa multitude de peuples intégrés à l'Empire Austro-Hongrois d'une part et à l'empire Ottoman d'autre part. Une situation, qui par le jeu des alliances allait dégénérer en un conflit mondial, d'autant qu'aucun organisme n'existait alors pour tenter de réguler les conflits.

Une conférence qui ne manquait pas de déclencher un feu de questions, sur le rôle des peuples dans ce conflit, et en particulier des mouvements sociaux qui préexistaient dans les différents pays.

Les discussions se poursuivaient encore un bon moment devant le verre offert par la municipalité, et même encore sur le parking devant la Salle.

les saisons de Vermelle

redemarrant !!!!

Dans notre magnifique petite église de Vermelle, nous allons accueillir :

Les week-ends du 9 au 24 Mai, de 15 à 18H, une exposition de sculpture et peinture d'ANNIE BAROUX.

Cette artiste a la particularité d'utiliser les collerettes de bouteilles de vin et de champagne pour créer des œuvres originales riches en couleurs et matériaux.

Le 29 Mai à 20H, un concert classique, gratuit, par LES ALLEES CHANTENT, groupe qui, à l'initiative du Département, sillonne notre territoire.

Nous pourrions entendre des œuvres de BACH et PIAZZOLLA, oscillant entre la rigueur baroque et l'effervescence du tango argentin.

Le 7 Juin à 18H, une soirée exceptionnelle poétique et musicale avec GUY SAVOY, cuisinier émérite et ADRIEN MAZA, guitariste classique réputé. GUY SAVOY qui occupe pour la neuvième année consécutive la place du Meilleur Restaurant du Monde, sera présent avec ANNE MARTINETTI, co-auteur du livre qu'ils ont écrit sur les grands écrivains du 17ème siècle, dont la gourmandise égalait peut-être le talent. Cette soirée sera consacrée à la lecture de quelques écrits de ces grands écrivains, entrecoupée par la musique d'ADRIEN MAZA, qui interprétera des œuvres des guitaristes baroques contemporains de MOLIERE et professeurs de LOUIS XIV.

Le week-end des 20 et 21 Juin, de 15 à 18H, une exposition-vente des tableaux de GERMAINE GUERIN, dont les aquarelles de paysages, animaux et surtout de visages principalement de femmes et de jeunes filles, intriguent et séduisent les visiteurs.

Le 27 Juin à 18H, une soirée poétique et musicale avec piano et violoncelle, «A LA SOURCE DES MOTS», avec les voix des AMIES DE LA FEE VERTE, d'après les poèmes d'ANDREE CHEDID.

Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Devant une salle très représentative des adhérents, le bureau de l'APEV (Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle) a fait le point de la saison 2025 avant de présenter les temps forts de la saison qui vient.



Tour à tour, la Présidente, Suzanne Badin, la Secrétaire Joëlle Huillier et le trésorier, Pierre Jean Badin ont rendu compte des orientations de l'Association qui pour donner vie aux murs millénaires de la vieille église, proposent de rapprocher la culture des habitants à travers des expositions de peinture et des concerts. Si 2025 a connu des temps forts remarquables, comme la pièce de

théâtre Pierre et Mohamed, sur le dialogue entre les chrétiens et les musulmans, ou le concert de guitare classique d'Adrien Maza, le programme 2026 s'annonce tout aussi intéressant. La présidente ne manquait pas de remercier la Conseil Départemental et la commune, tout comme les sponsors qui permettent de mener à bien financièrement ces actions.

Il revenait au Maire, Christian Beton, à l'Adjointe à la Culture, Graziella Bertola-Boudinaud et Didier Gauthier, président de la FSCF, de féliciter l'équipe de l'APEV pour le travail de diffusion culturelle mené tout au long de l'année.

En réponse aux questions de la salle, il était fait le point des travaux programmés pour réparer les dégâts de la mini-tornade et ce que va changer la décision préfectorale de désaffectation de l'Église qui va permettre à l'APEV de poursuivre ses saisons culturelles.



Ouverture des « Saisons de Vermelle » avec l'exposition d'Annie Baroux «Sacré Art»

Du samedi 9 au dimanche 24 mai à l'église de Vermelle

Chorale en plein cœur...

De manière discrète sur la commune de Nivolas-Vermelle, il existe une association de chorale avec une partie théâtralisée connue sous le Nom de « Chorale en plein cœur ».

Les choristes expriment tout leur potentiel lors des répétitions le jeudi soir entre 18 et 20 heures dans un lieu intimiste et cosy au foyer municipal de la commune.

Soyez rassurés nous ne sommes pas regardant sur l'âge des candidats (tout public sauf les mioches).

Les voix des choristes se font entendre à travers un registre musical de variété française (Goldman, Claudio Capéo, Louane, Sardou, Lapointe, etc.).

Venez vivre de doux et chaleureux moments en chanson !



Soirées de Nivolas

Les soirées de Nivolas en ce début d'année ont encore mis des étoiles dans les yeux des spectateurs...

Michel Monaco

Dans le cadre de la programmation des soirées de Nivolas, la Municipalité avait choisi de faire appel pour un dimanche après-midi au chanteur bien connu dans le nord-Isère, Michel Monaco. Un choix judicieux puisque la salle des fêtes était archicomble, avec un public fidèle mais aussi avec des curieux qui le découvraient pour la première fois et qui se déclaraient emballés. Le crooner fêtait ses 30 ans de

scène. Dans son programme, Michel Monaco a alterné des chansons romantiques et des



chansons dynamiques qui appelaient à la danse. L'artiste a repris des chansons populaires, mais il est également compositeur. Son nouvel album sortira bientôt. Au moment du verre de l'amitié, après le spectacle, le public se déclarait ravi d'avoir passé un vrai moment de contact et de plaisir avec cet artiste qui sait toucher les cœurs.

Le Boulevard Berjallien

Le Boulevard Berjallien avait proposé de jouer la pièce « Les fugueuses », au profit du Téléthon. Dans ce cadre, la salle était comble. La soirée a rencontré un grand succès. La pièce débute avec deux comédiennes qui se trouvent faire du stop, au même endroit, sans se connaître. Mais rapidement on comprend que Margot en avait assez de sa famille et Claude avait fugué de sa maison de retraite. Au fil de situations rocambolesques, les deux fugueuses deviennent de vraies amies et elles apprennent l'une de l'autre les choses de la vie. Les deux comédiennes entraînent le public avec un rythme effréné, dans des rebondissements drôles. Elles mettent en valeur leur potentiel comique, sans être superficielles, car elles font passer des réflexions plus profondes incarnant avec brio leurs deux personnages complémentaires.

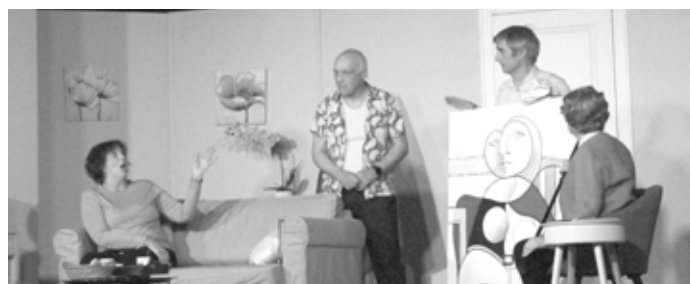


Bluesperanza

C'est devant un public réduit que le groupe BlueSpéranza présentait son concert « Voyage bleu » dans le cadre des soirées de Nivolas. La neige tombée en abondance ce soir-là avait généré de nombreux désistements. Pour cette soirée, le quintette BlueSperanza proposait un voyage bleu musical et poétique. Les musiciens, tous multi-instrumentistes combinaient : bandonéon, clarinette, percussions, accordéon, piano et voix. Le public fut rapidement séduit par les musiques aux accents sud-américains, très dansants...



Roudoudou





Encore des électrons solaires au Lycée St Marc !

L'organisme de gestion du Lycée St Marc à Nivolas Vermelle est toujours dans une démarche d'amélioration de gestion de l'énergie dans l'établissement.

Dans ce domaine, le triptyque « sobriété, efficacité, et renouvelable » est une bonne formule pour prendre les choses par le bon bout. Après avoir passé au peigne fin les consommations, le lycée avait mis en place des actions de sobriété comme veiller à maximiser l'arrêt des équipements pendant les vacances scolaires, et des actions d'efficacité comme le passage complet de l'éclairage en Led, ou l'optimisation des circulateurs des circuits de chauffage. Parallèlement à cette approche, s'est faite l'installation de panneaux solaires sur un des bâtiments, en faisant appel à la centrale villageoise Nid'Énergies, gérée par des citoyens bénévoles du territoire.

C'est avec succès que cette première installation a été mise en service en mars 2023.

La centrale villageoise finance, installe et assure la maintenance des panneaux solaires sur la toiture du lycée. Ce dernier loue la centrale photovoltaïque à Nid'Énergies, et consomme en direct l'électricité. C'est ce qu'on appelle de

l'autoconsommation. Le surplus de production est revendu à EDF OA par le lycée. Nid'Énergies assure la maintenance et garantit le bon fonctionnement de l'installation pendant toute la durée du contrat.

Mais cette première installation ne représente que 40 % de la consommation du pôle 2 du lycée.

D'où le 2e chantier d'installation sur l'extension du bâtiment principal du pôle 2 du lycée qui a lieu cet hiver.

S'y ajoute la mise en place d'un processus d'autoconsommation collective qui permettra aux 2 centrales d'alimenter également le pôle 1 situé de l'autre côté du rond-point, en utilisant le réseau public d'électricité.

Ce sera alors 40 % de la consommation totale du lycée qui proviendra des électrons solaires !

En finalisant ce projet, le lycée St Marc sécurise le prix de son énergie pour la partie qui proviendra des panneaux solaires pour les 20 ans à venir.

De plus, le lycée va modifier sa production d'eau chaude sanitaire en y adjoignant un système électrique qui sera utilisé pendant la période de mai à octobre en utilisant essentiellement l'énergie électrique fournie en très grande quantité par les centrales photovoltaïques à cette période.

Cette modification s'inscrit dans l'autre projet de décarbonation énergétique majeur en cours au lycée, qui consiste à remplacer la chaufferie fonctionnant au gaz naturel par une chaufferie fonctionnant au bois déchiqueté, énergie renouvelable et locale.

La mairie bénéficiera également de ce projet, puisque cette chaufferie alimentera également les vestiaires du stade du Vernay.

C'est une fierté d'avoir pu mener à bout ce projet, et cette collaboration entre le Lycée et les citoyens du territoire, qui s'engagent tous les deux dans des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique.



Emballages jetés au sol, déchets déposés au pied des conteneurs, encombrants abandonnés dans la rue... Ces mauvais réflexes doivent être évités.

Maintenir notre territoire propre est un effort collectif : chacun a un rôle à jouer.

Pourquoi est-ce important ?

Préserver le cadre de vie : les déchets abandonnés dégradent visuellement les espaces dans lesquels nous vivons et nuisent à la qualité de notre environnement quotidien.

Garantir la sécurité et la santé de tous : les déchets en dehors des contenants prévus ne sont pas sans risque. Ils attirent des nuisibles, vecteurs de maladies. Ils peuvent également gêner les voies de circulation et de passage, créant des risques pour les piétons, cyclistes et automobilistes.

Protéger l'environnement : les déchets abandonnés polluent les sols et les cours d'eau, avec des conséquences sur la biodiversité et la santé humaine.

Limiter les coûts pour tous : au-delà des contraventions encourues, ces incivilités représentent un coût important pour la commune. Des dépenses qui se répercutent directement sur les charges publiques et, in fine, sur vos impôts.



Nos agents agissent au quotidien pour la propreté de notre territoire.

Focus sur les déchets abandonnés



Déchets au sol

Emballages, mégots, papiers : ces déchets vont à la poubelle. Ne les jetez pas dans la rue, ni dans la nature.



Dépôts sauvages

Les dépôts sur l'espace public ou dans la nature sont interdits, quelque soit le déchet. Encombrants, déchets verts, gravats... vous devez vous rendre à la déchèterie.

PROPRETÉ ET CADRE DE VIE : votre commune s'engage activement dans la lutte contre les déchets abandonnés.



Dépôts non autorisés

Interdiction de déposer des déchets hors des conteneurs : tout dépôt en dehors des bacs ou conteneurs mis à disposition est strictement interdit. Leur présence perturbe la collecte.



Ces infractions peuvent vous coûter :

de 35€ à 1 500€ d'amende et la confiscation du véhicule.

Des sanctions administratives allant jusqu'à 150 000 € peuvent s'ajouter à ces amendes.

Articles R6134-2, R6135-6 et R6137-1 du code pénal.



➤ **INFORMATIONS SUR LA GESTION DES DÉCHETS :**

www.smnd.fr

L'Alep Plein Air

Samedi 17 janvier, l'Alep Plein Air a organisé son traditionnel repas de début d'année. C'était l'occasion pour Christian Heimburger, au nom du bureau de l'association, de présenter ses vœux à tous les présents.



Puis, après un apéritif convivial qui a permis aux uns et aux autres de se retrouver et d'échanger les dernières nouvelles, le pot au feu (très apprécié) a été servi par ces Messieurs avant le tirage des rois et la dégustation de délicieuses galettes et tartes au sucre. Nous étions 79 adhérents réunis dans la bonne humeur et heureux de partager un très bon moment !

Avant le repas, les plus courageux avaient bravé la pluie pour une petite randonnée de mise en appétit...

Enfin, les adhérents ont pu apprécier les animations, musicales et dansées, proposées par une joyeuse troupe qui ont enthousiasmé la salle : un grand bravo à ces artistes improvisés pour leur prestation et leur énergie communicative !

L'Alep Plein Air a organisé un week-end raquettes les 24 et 25 janvier 2026 à Bessans, village situé au bout de la vallée de la Haute Maurienne en bordure de la Vanoise et non loin de l'Italie, à 1750 m d'altitude.

À notre arrivée au Centre la Bessanaise samedi un peu avant midi, nous avons déjeuné sur place puis nous avons chaussé nos crampons pour suivre Thierry qui avait préparé la rando-

née. Nous sommes partis vers le Rocher du Château ; sur les parois, nous avons pu apercevoir des cerfs peints à l'ocre rouge comme figés dans le temps. La balade d'une dizaine de kilomètres ne présentait pas de difficultés ni dénivelé ; elle a permis à tous les participants de profiter des rayons du soleil et d'une neige de très bonne qualité.

Le lendemain, nos 2 accompagnateurs nous ont fait prendre un car sur quelques kilomètres avant de partir à l'assaut du refuge de Vallonbrun (à 2270 m). Pour ce faire, nous avons traversé des forêts puis des alpages avant d'arriver sur la crête. Un des groupes s'est arrêté aux 2/3 de la montée (ce qui représente près de 400 m de dénivelé tout de même) pendant que les plus courageux sont montés au refuge pour y casser la croûte (600 m de dénivelé). Nous avons aperçu quelques chamois au loin.

Puis nous sommes redescendus dans la poudreuse en profitant de panoramas exceptionnels. Les parcours proposés et la qualité des accompagnateurs ont fait de cette journée une réussite incontestable !

Avant de quitter Bessans, nous avons pris une petite boisson pour nous ressourcer et nous

réchauffer tout en dégustant de délicieux petits gâteaux.

Comme d'habitude, la bonne humeur était de mise pendant ces deux jours !

Dimanche 22 février, près de 40 participants sont allés, en bus, au Col de la Croix Fry pour profiter des joies de la montagne.

À noter : pendant la période hivernale, des petites randonnées sont organisées tous les dimanches après-midi et elles sont toujours très appréciées.

Deux rendez-vous à noter sur vos agendas :

- **Dimanche 29 mars** : randonnée organisée au profit d'Action contre la Faim ; 2 parcours 5 et 13 km au départ du Parc Vert-Mêle à Nivolas (entre 8 h 45 et 9 h 15 pour le grand parcours ; entre 10 h et 10 h 30 pour le petit parcours)
- **Rendez-vous Dimanche 3 mai** à partir de 7h30 pour MARCHÉ DANS LA NATURE. Circuits balisés avec ravitaillement

**Marche nordique le samedi
matin 9h30 / 11h30**



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> - mail : alep.rando@hotmail.com - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

1,5 tonne d'agrumes avec l'EGN

Certaines associations misent sur les diots ou le boudin pour remplir leur caisse, mais pour la seconde année, l'Espoir Gymnique de Nivolas a pensé qu'il était plus logique, pour leurs jeunes adeptes de les inciter à manger des fruits, plutôt que des saucisses.

Une idée qui a rencontré un bon succès puisqu'une tonne et demie d'agrumes attendaient d'être remis à leurs destinataires. Fabien Barral, vice président de l'EGN ne manquait pas d'afficher sa satisfaction devant la réussite de l'opération.

Loto du BCNV



Solution Mots Croisés n°157

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	C	O	M	P	T	E	E	S
2	E	T	U	D	I	E	E		S	I
3	C	A	V	E	R	N	E	S		R
4	R	Y	E		O	E		I	D	E
5	A	A			T		D	E	R	
6	S	I	S	M	O	L	O	G	U	E
7	S	T		A	N	I	S	E		R
8	E		U	R		E	E		V	O
9	R	A	S	S	I	S	E		E	S
10	A	I	E		L		S	A	S	

CSN

Près de 300 jeunes rassemblés en un week-end pour un futsal

Le CS Nivolas organisait son traditionnel tournoi FUTSAL au Gymnase pour les catégories U10 et U11 le samedi et les U12 le dimanche avec une nouveauté cette année la catégorie U12.



32 équipes ont foulé le parquet avec des clubs de l'Isère comme O. Les Avenières, St Quentin Fallavier, Isle d'Abeau, CS4R de Châbons, La Murette, St Hilaire de la Côte, La Côte St André, le CVL 38 de Valencin, Us Creys Moresstel et le SO Pont de Chéry.

Les Districts voisins étaient également représentés par le GAPS et Chartreuse Guiers évoluant en Savoie, le Rhône par Genas, Colombier Satolas et même le District de la Loire avec les filles U11 de l'ASSE.

Le samedi la victoire des U10 par la 1ère place du SPOCC suivi par Colombier Satolas et le CSN. Pour les U11 Genas suivi par St Quentin Fallavier et le CS4R.

Le dimanche les U12 ont vu la victoire de La Côte St André suivi par le CSN et Chartreuse Guiers et pour les U13 de La Côte St André suivi de Isle d'Abeau et le CSN.



Nivolas Cyclo



Nivolas Cyclo a vécu en 2025 une année marquée par une croissance remarquable et une dynamique collective. Avec 53 adhérents (35 en 2024), le club a séduit un public varié, mêlant jeunes et moins jeunes, tous unis par une même passion du vélo et un esprit de convivialité renforcé. Cette vitalité s'est illustrée par une forte participation aux activités et une belle implication dans l'organisation des événements.

Pour accompagner cette expansion, le Comité Directeur, renouvelé et adapté aux défis actuels, a fédéré les énergies et garanti la pérennité du club, en optant pour une organisation structurée autour de commissions thématiques (Route, VTT, Organisation Randonnée, Séjour, Longues Distances).

Avec plus de 150 sorties organisées, Nivolas Cyclo a diversifié ses activités pour satisfaire tous les profils. Parmi les temps forts de l'année, le séjour à Artemare et la Randonnée d'Automne VTT Marcel Reynaud, qui a rassemblé 174 participants. Côté sécurité, deux éducateurs diplômés ont rejoint l'équipe et un Délégué Sécurité a été nommé, renforçant ainsi l'encadrement des adhérents.

Le club a également modernisé son image, avec un nouveau logo et un slogan fédérateur : « Ensemble, On Reste ». Site internet dynamique, présence active sur les réseaux sociaux et outils numériques ont facilité la visibilité du club.

Pour l'année 2026, Nivolas Cyclo mise sur son fonctionnement collégial et la diversification de ses activités. Au programme : des sorties thématiques alliant sport, culture et convivialité, une participation accrue aux randonnées des clubs voisins et le dévelop-



pement du groupe Longues Distances. Le club envisage aussi la création d'une École Vélo, sous réserve d'un engagement suffisant des jeunes, des parents et des encadrants. Enfin, les partenariats avec la municipalité, les clubs locaux et les sponsors seront renforcés.

Cette année réussie est le fruit de l'engagement des bénévoles, des membres du Comité Directeur et des partenaires locaux. « Ensemble, On Reste » : c'est avec cette conviction que Nivolas Cyclo aborde 2026, déterminé à écrire de nouvelles pages de son histoire.

Prochain grand rendez-vous : le Dimanche 20 septembre prochain, le Nivolas Cyclo organise ses Randonnées « Souvenir Marcel Reynaud » : 3 parcours VTT, 2 parcours Gravel et 2 parcours Route.

Contact : <https://nivolas-cyclo.kalisport.com>
<https://www.facebook.com/NivolasCyclo>
nivolascyclo@nivolas-cyclo.org
Tél : 07 43 55 20 88

Le Golf de Nivolas a tenu son Assemblée Générale

Samedi 10 janvier l'Amicale du « Golf de Nivolas » a tenu son assemblée générale, sur 49 membres 29 étaient présents.

Le président a remercié la municipalité pour leur présence, pour le prêt de matériel et, pour l'organisation de la tonte du practice, les services techniques. Une présentation a retracé l'historique de l'Amicale, les effectifs, les diverses activités golfigiques de 2025, les travaux sur le practice, les désagrèments. La trésorerie et les prévisions pour 2026. L'AG a approuvé les comptes pour l'année 2025 ainsi que les diverses sorties notamment le maintien de la découverte du golf pour les enfants du Centre de Loisirs (demi-journée en juillet) et l'édition printanière du Téléthon qui aura lieu le samedi 9 mai. Pour rappel, l'AGN a remis un chèque de 580 € au Téléthon 2025.



Le Club de Tennis et Pickleball

Le pickleball quésaco ??? Le pickleball est un sport de raquette qui combine le tennis, le ping-pong, le badminton et le padel.



Le pickleball se pratique très souvent en double avec une raquette pleine et une balle perforée en plastique sur une surface proche d'un terrain de badminton. Il est facile à jouer et est rapidement ludique car il ne comporte pas de pari.

Créé en 1965 aux États-Unis, il est devenu depuis une quinzaine d'année très populaire dans le monde et est pratiqué par plus de 100 millions de personnes. La fédération de tennis vient d'en obtenir la délégation auprès du ministère des sports. Plus de 200 clubs ont été recensés avec plus de 30 000 pratiquants réguliers en 2025. Il a été en démonstration aux J.O de Paris. Le tennis club de Nivolas-Vermelle (TCNV) a créé en septembre 2024 une section Pickleball. Il se pratique soit sur le 2ème terrain de tennis soit 2 fois par semaine (lundi et mercredi) au gymnase. Actuellement une quinzaine de personnes le pratiquent en loisirs qui vont de 15 à 76 ans, très intergénérationnel car très accessible et certains d'entre nous ont commencé des tournois régionaux et se sont classés fort honorablement atteignant plusieurs fois les demi-finales ou finale en première catégorie (merci Didier). La pratique en extérieur permet à chaque licencié de jouer dès qu'il fait beau tout au long de l'année.



Le TCNV avec le golf organise le 9 mai à partir de 10h une action au bénéfice du téléthon, chaque personne est invitée à découvrir et à jouer au pickleball et au tennis sur les terrains extérieurs avec un droit de participation.

Cette année nous avons inscrit 3 équipes pour le championnat de printemps qui commence en mars 2026.

Samedi 20 juin, c'est la Fête du club : c'est à vous de jouer : notre fête d'été du club, vous êtes tous (enfants, parents et adultes) conviés pour animer cette journée, remise de médailles et diplômes pour nos petits jeunes.

Nous vous invitons tous à venir découvrir ce sport et vous pouvez nous contacter à travers le site du TCNV pour plus de renseignements.

À très bientôt sur les courts !

L'équipe du Club de Tennis-Pickleball de Nivolas : Xavier, Christian, Véronique, Thierry, Richard, Colette, Nicole, Béatrice

Vive le TCNV de Nivolas-Vermelle !
<https://sites.google.com/view/tcnv/>
Rue du square, 38300 Nivolas-Vermelle
Téléphone : 04 74 92 19 35
tcnv38@gmail.com

Le Pétanque club fait preuve d'une belle vitalité



C'est en nombre que les amateurs de pétanque ont répondu présents ce vendredi 16 janvier pour l'assemblée générale du «Nivolas Pétanque Club». Après l'accueil et la présentation des vœux à l'assemblée, le président Albert Rabilloud remercia le maire, la municipalité et les services techniques pour le soutien apporté tout au long de l'année.

Si l'année fut marquée par la perte de plusieurs membres dont son iconique doyen Robert Trévisanu, elle fut aussi riche d'événements.

Outre les traditionnelles rencontres du mardi et du jeudi, les repas mensuels, le club a participé à des rencontres interclubs avec Domarin et Eclouse-Badinières, au forum des associations et plus récemment au Téléthon.

Bien que le but de l'association ne soit pas de réaliser des gains financiers, elle parvient encore cette année à dégager un léger bénéfice qui participera très prochainement à l'achat de polos à l'effigie du club.

Après l'approbation des comptes et reconduction, à l'unanimité, du bureau dans ses fonctions ce ne sont pas moins de trente-neuf pétanqueurs qui prirent ou renouvelèrent leur adhésion avant de partager le verre de l'amitié en dégustant la galette des rois.



Les jeunes judokas en stage de vacances

Le judo club de Nivolas avait prévu un stage pour la première semaine des vacances de février.

Une proposition qui a rencontré le succès puisqu'une trentaine de jeunes entre 6 et 15 ans se sont retrouvés toute la semaine sur les tatamis du dojo du gymnase municipal. Sur les tatamis, mais pas seulement, car l'équipe d'encadrement sous la responsabilité de Clady De Boni avait prévu diverses activités multisports, afin que les jeunes puissent entrer dans le jeu. Des activités qui étaient prévues hors du dojo, en extérieur, mais qui ont dû se rabattre, le plus souvent dans la grande salle du gymnase vu la pluie qui s'est invitée cette semaine de février. Du coup, à côté des jeunes judokas de Nivolas étaient également accueillis, des sportifs des clubs de Villefontaine, la Verpillière, Chamagnieu et Domarin, avec des progrès notables dans leur sport préféré.



Le Sou des écoles

Le Sou des écoles de Nivolas-Vermelle a, une nouvelle fois, connu une fin d'année particulièrement dynamique, rythmée par de nombreux temps forts et de beaux moments de convivialité.

Fidèles aux traditions, les bénévoles ont organisé la vente de sapins, participé au Téléthon avec une distribution de gâteaux et de boissons chaudes, et proposé une chaleureuse soirée de Noël le vendredi 12 décembre. À cette occasion, les chants des élèves de maternelle ont enchanté un public venu en nombre. Le Père Noël a ensuite rendu visite aux plus petits, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs familles. Des sachets de chocolats et de clémentines ont également été distribués à l'école afin de prolonger la magie des fêtes.

L'année a débuté sous le signe de la fête avec une belle après-midi Carnaval organisée le samedi 31 janvier. Les enfants ont pu profiter d'ateliers de création de masques, de jeux musicaux, d'un



stand photo et d'un atelier maquillage, sans oublier les incontournables pop-corn et barbes à papa. La présence d'une maman invitée, spécialiste du costume vénitien, a apporté une touche originale et haute en couleur à cet événement très apprécié.

Depuis le début de l'année, le Sou a déjà contribué au financement d'une structure modulable et de l'intervention d'une conteuse pour l'école maternelle, ainsi qu'au versement d'un acompte pour l'activité Kapla.

L'équipe du Bureau s'est ensuite pleinement mobilisée pour préparer le loto du samedi 21 mars au gymnase de Nivolas-Vermelle. C'est un rendez-vous incontournable et le principal temps

fort de l'association. De très nombreux et beaux lots attendaient les participants.

Comme toujours, le Sou des écoles remercie chaleureusement la municipalité et les équipes enseignantes pour leurs soutiens ainsi que les parents pour leur engagement, qu'il s'agisse du temps consacré à l'organisation ou des nombreuses préparations sucrées réalisées pour les ventes. Le succès constant des ventes de gâteaux témoigne de la mobilisation et de la solidarité de toute la communauté scolaire.

Pour nous contacter, vous pouvez nous adresser un mail à lesoudesecolesnivolas38@gmail.com

Ou via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/sou.ecoles.nivolas.vermelle>



Spectacle à la maternelle

Ce jour-là, sur proposition de la bibliothèque, les élèves de l'école maternelle, les petits de la Halte-garderie de la CAPI «La ribambelle» et les petits gardés par les nounous de l'association «Les pioupious» étaient réunis dans les locaux de l'école maternelle.

Ils ont assisté au spectacle «Chouette ! Une pirouette...». La comédienne, Stéphanie Gillet a su captiver tous les enfants avec un spectacle de comptines en mouvement, rythmé. Dans ce spectacle participatif, les jeunes spectateurs ont alterné pratique instrumentale, écoute, danse, chant avec des étoiles plein les yeux. Pour les plus jeunes ce fut l'occasion de plusieurs premières : premier spectacle vivant, première venue à l'école maternelle. Cet événement a pu être réalisé grâce à un co-financement : Soudes écoles, mairie et CAPI.



Jeux enfants

 LE LABYRINTHE DU PETIT SKIEUR 

Aide le petit skieur à gagner la coupe !



MOMES
pour PARENTS



Un périscolaire éducatif

Dans le cadre du projet éducatif de territoire, la municipalité a depuis plusieurs années, développé des actions éducatives au niveau du périscolaire. Des animateurs sportifs interviennent.



Un parcours artistique permet aux enfants de découvrir différentes démarches créatives. Dans la période de novembre à décembre des enfants ont pu découvrir les percussions avec Gilles et dans la dernière période, avec la plasticienne Anne-Sophie Dubourg, les enfants ont réalisé

des sculptures à partir de terre et de différents matériaux. Ces sculptures sont exposées à la bibliothèque jusqu'aux prochaines vacances. Pour mardi gras, les animateurs ont fait réaliser aux enfants des masques pour Carnaval.



Chanson écrite par les enfants de l'atelier percussion du PEdT

Maman je t'aime
et pourtant
Que faire de ces sentiments
Au fond de moi
Papa, le soleil brille toujours
pour toi

Un espoir
Dans ma vie
La nuit tombe pendant que
Je chante
Les étoiles brillent maman
Pour toi

Et pour toi papa la lune
Est un cadeau
la la la la la la la...

**Gala de fin d'année
de l'EGNV**
Samedi 20 juin

**Kermesse des écoles
Alep Sou des Ecoles**
Vendredi 26 juin

À la cantine avec Thomas !

Thomas est le chef de la cuisine du lycée Saint-Marc. Il cuisine aussi pour la cantine



de l'école de Nivolas-Vermelle. Il prépare les repas pour beaucoup d'élèves tous les jours !

À la cantine, on mange du fromage ou d'autres produits laitiers. C'est indispensable pour notre santé, parce que ça aide à grandir et à avoir des os solides.

Parfois, on mange de la salade de pâtes en entrée. Dans ce cas, il faut manger des légumes en plat pour avoir un repas équilibré. Mais nous, les élèves, nous n'aimons pas trop ça... même si on sait que c'est bon pour la santé !

On ne peut pas manger de burgers à la cantine, parce que c'est trop difficile à préparer pour autant d'élèves. Il faudrait en faire beaucoup en même temps, et ce ne serait pas pratique.

On ne peut pas non plus manger des frites. Elles sont livrées vers 9 h du matin et si on les garde au chaud jusqu'à midi, elles deviennent toute molles. Ce ne serait pas très bon !

Et on ne peut pas toujours manger des clémentines, parce que ce n'est pas toujours la saison.

Même si on ne mange pas toujours ce qu'on préfère, on sait que Thomas fait de son mieux pour nous préparer de bons repas !

Lyna et Leyla (élèves au CME)



